

Alors secrétaire d'État aux collectivités locales, Jean-Pierre Sueur avait fait voter par le Parlement une loi qui permettait aux communes de subventionner les salles de cinéma, y compris lorsqu'elles étaient privées.

Cette loi a permis de sauver nombre de salles de cinéma dans des petites et moyennes communes, dans le monde rural, ainsi que des cinémas d'art et d'essai.

À la faveur de l'examen du projet de loi sur la création, l'architecture et le patrimoine, Jean-Pierre Sueur a enfin pu faire adopter le 17 février par le Sénat unanime un amendement étendant cette faculté aux intercommunalités.

>> [Lire son intervention sur ce sujet ainsi que le débat qui a suivi l'adoption de son amendement](#)